

Formulaire - Subvention

Veillez noter que seules les personnes invitées à remplir une demande de subvention de preuve de concept à la suite de la présélection de leur lettre d'intention peuvent soumettre une proposition au concours 2024-2025 du PRSA.

Chercheur principal

Nom _____

Prénom _____

Titre

- Dr
- Mlle
- M.
- Mme
-

Adresse (chercheur principal)

Courriel _____

Titre du projet - subvention

Catégorie de subvention

Veillez choisir le type de subvention et ensuite la durée du soutien requis. La subvention aux nouveaux chercheurs est de 200 000 \$ pour une période maximale de quatre ans. La subvention pour la preuve de concept est de 100 000 \$ pour une période maximale de trois ans.

- Subvention aux nouveau chercheurs (max. 4 ans)
- Subvention pour la preuve de concept (max. 3 ans)

Catégorie de projet

Veillez sélectionner le domaine de recherche qui correspond le mieux à votre proposition de projet.

- Biomédical & Découverte
- Qualité de Vie & Soins

Durée du financement

La subvention aux nouveau chercheurs est pour une période maximale de quatre ans, et la subvention pour la preuve de concept est pour une période maximale de trois ans

- 1 ans
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans

 CV des trois organismes du demandeur Veillez visiter [ce site web](#) pour plus d'instructions ; le modèle de CV des trois organismes est également disponible en lien [ici](#).

Établissement(s) d'accueil

Veillez indiquer le nom de l'université et, le cas échéant, de l'emplacement où la recherche se poursuivra. Veillez suivre l'exemple suivant : - Université : Université de Montréal; Faculté et département : faculté de médecine, département de psychiatrie; Établissement de recherche (1): Centre de recherche de l'Hôpital Douglas; Établissement de recherche (2): Institut national de la recherche scientifique

Province/Territoire

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau Brunswick
- Newfoundland and Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Nouvelle Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Île du Prince-Edouard
- Québec
- Saskatchewan
- Yukon

Université

Faculté et département

Établissement de recherche (1)

Établissement de recherche (2)

 Directeur des finances

Il s'agit de la personne, dans votre établissement, qui administre les sommes versées aux subventions.

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Province/Territoire

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau Brunswick
- Newfoundland and Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Nouvelle Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Île du Prince-Edouard
- Québec
- Saskatchewan
- Yukon

Code Postale

Courriel

Téléphone

Télécopie

 Engagement des personnes ayant une expérience vécue

La Société Alzheimer du Canada encourage fortement la participation des personnes ayant une expérience vécue (personnes atteintes de démence et/ou leurs aidants) à la recherche. Veuillez expliquer comment vous envisagez d'impliquer des personnes ayant une expérience vécue dans votre recherche, à quel niveau (par exemple, en tant que collaborateurs, dans la conception, en tant que participants à l'étude, etc.) et l'importance de cette implication pour votre projet. Si vous ne prévoyez pas d'inclure des personnes ayant une expérience vécue dans votre recherche, veuillez justifier cette décision et expliquer pourquoi cela n'est pas faisable (100-300 mots). Veuillez visiter la section « **Pages** » de la plateforme SurveyMonkey Apply du PRSA pour accéder à une fiche d'information sur l'importance d'inclure les personnes touchées par un trouble neurocognitif dans la recherche et des exemples

de façons de les inclure.

 Subvention du PRSA et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – Institut du vieillissement

SEULES LES PERSONNES qui présentent une demande pour la subvention de fonctionnement pour les nouveaux chercheurs sont admissibles à cette subvention. Veuillez vérifier les exigences détaillées dans le guide de présentation des demandes pour le PRSA et indiquer ci-dessous si vous souhaitez faire une demande pour la subvention du PRSA et des IRSC – Institut du vieillissement.

- Oui
 Non

 Subvention du PRSA et des IRSC – Institut du vieillissement

Si vous avez sélectionné « Oui » à la question ci-dessus, veuillez indiquer dans quelle catégorie se situe votre proposition de projet pour le PRSA.

- Résilience face au vieillissement cérébral; détermination et réduction des risques pouvant entraîner des troubles neurocognitifs
 Soins, programmes et services pour les personnes vivant avec un trouble cognitif ou neurocognitif
 Stratégies pour améliorer la santé et le bien-être des partenaires de soins

 Si le chercheur principal est présentement financé par le PRSA, veuillez indiquer ci-dessous à quel moment ce financement prendra fin.

 Date de mise en œuvre du projet proposé (1 juillet, 1 août, 1 septembre, ou 1 octobre)

 Common Alzheimer's Disease Research Ontology (CADRO)

Consultez la page [CADRO](#) pour obtenir la liste de codes.

Catégorie _____

Sujet _____

Thème _____

 **SEULEMENT POUR LA SUBVENTION DE PREUVE DE CONCEPT**

Les candidats qui présentent une demande pour la subvention de preuve de concept doivent démontrer comment leur proposition répond aux critères de la subvention indiqués ci-dessous. ***RAPPEL** : Même si votre lettre d'intention a été présélectionnée, votre proposition doit respecter ces critères pour que vous puissiez participer au concours.

 Seulement pour la subvention de preuve de concept - En quoi le projet proposé est-il une preuve de concept? (125 mots maximum)

 Seulement pour la subvention de preuve de concept - Quelle ambitieuse nouvelle direction le projet proposé permettra-t-il de prendre? En quoi diffère-t-il des études précédentes? (125 mots maximum)

 Seulement pour la subvention de preuve de concept - Quels sont les risques et les avantages potentiels du projet proposé? (125 mots maximum)

 Seulement pour la subvention de preuve de concept - Quels sont les résultats attendus et les répercussions possibles du projet? Est-il faisable? (125 mots maximum)

 Seulement pour la subvention de preuve de concept - Comment avez-vous tenu compte des commentaires des évaluateurs au sujet de votre lettre d'intention? (200 mots maximum)

 Résumé scientifique du projet de recherche (**Nouveau chercheur et preuve de concept**)

Veuillez présenter ici un résumé du ou des objectifs, de la raison d'être, des hypothèses, du plan et de l'importance de cette recherche. Ce résumé doit expliquer clairement la pertinence du projet proposé pour l'Alzheimer et les maladies apparentées. Maximum : 500 mots.

 Réponse aux évaluations antérieures (**Nouveau chercheur et preuve de concept**)

Si une version de la présente demande a déjà été soumise au Programme de recherche de la Société Alzheimer, mais n'a pas été retenue, le demandeur doit répondre dans l'espace ci-dessous aux commentaires des examinateurs précédents. La réponse doit se suffire à elle-même, sans avoir recours à un autre document, ni aux demandes précédentes. Max: 750 mots.

 Téléchargement du projet de recherche

Les projets de recherche ne doivent pas dépasser **5 pages**, à interligne simple, avec une police de caractères de 12 points et des marges de 2 cm. Cette limite de pages ne tient pas compte des références, tableaux et figures (qui doivent être téléchargés dans un dossier simple distinct). Le projet doit inclure une description claire et concise du plan de recherche, dont les points suivants :a) les objectifs généraux;b) la raison d'être de l'étude (contexte général, état des connaissances actuelles et, le cas échéant, constatations préliminaires);c) les hypothèses ou questions étudiées;d) les objectifs précis;e) les approches et méthodes utilisées; f) les résultats prévus; etg) la pertinence par rapport à l'Alzheimer et aux maladies apparentées.

 Téléchargement des annexes

Téléchargez toutes les annexes (par exemple l'information sur le financement) dans un fichier PDF unique. Veuillez également prévoir une page couverture contenant la liste des annexes, s'il y a plusieurs documents.*Information sur le financement. Le chercheur principal {et tous les co-chercheurs (pour les subventions de preuve de concept)} – doivent inclure dans les annexes tous les détails sur les subventions qu'ils touchent déjà et celles qu'ils demandent. Cette information doit préciser clairement les points suivants : 1) le nom du chercheur principal et des co-chercheurs et le rôle joué par chacun relativement à la ou aux autres subventions; 2) un sommaire de l'autre ou des autres subventions, y compris le titre, la source de financement, la période d'assistance, le budget et un résumé scientifique; et, 3) un sommaire des chevauchements (conceptuels et budgétaires) entre la présente demande auprès du PRSA et l'autre ou les autres subventions, y compris une estimation en pourcentage de tout

chevauchement.

 Combien de co-chercheurs avez-vous?

Une demande de subvention pour nouveau chercheur ne peut pas inclure de codemandeurs. Tous les co-chercheurs doivent satisfaire aux mêmes critères d'admissibilité que le chercheur principal.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

 Co-chercheur 1

Dans cette section, inclure les détails de ton Co-chercheur (pour les subventions de recherche).

Nom _____

Université _____

Faculté et département _____

Établissement de recherche (1) _____

Établissement de recherche (2) _____

Courriel _____

 Co-chercheur 2

Nom _____

Université _____

Faculté et département _____

Établissement de recherche (1) _____

Établissement de recherche (2) _____

Courriel _____

 Co-chercheur 3

Nom _____

Université _____

Faculté et département _____

Établissement de recherche (1) _____

Établissement de recherche (2) _____

Courriel _____

 Co-chercheur 4

Nom _____

Université _____
Faculté et département _____
Établissement de recherche (1) _____
Établissement de recherche (2) _____
Courriel _____

 Co-chercheur 5

Nom _____
Université _____
Faculté et département _____
Établissement de recherche (1) _____
Établissement de recherche (2) _____
Courriel _____

 Co-chercheur 6

Nom _____
Université _____
Faculté et département _____
Établissement de recherche (1) _____
Établissement de recherche (2) _____
Courriel _____

 Co-chercheur 7

Nom _____
Université _____
Faculté et département _____
Établissement de recherche (1) _____
Établissement de recherche (2) _____
Courriel _____

 Co-chercheur 8

Nom _____
Université _____
Faculté et département _____
Établissement de recherche (1) _____
Établissement de recherche (2) _____
Courriel _____

 Co-chercheur 9

Nom _____
Université _____

Faculté et département _____
Établissement de recherche (1) _____
Établissement de recherche (2) _____
Courriel _____

 Co-chercheur 10

Nom _____
Université _____
Faculté et département _____
Établissement de recherche (1) _____
Établissement de recherche (2) _____
Courriel _____

 Collaborateurs

Veillez dresser la liste des collaborateurs (les co-demandeurs ne comptent pas à titre de collaborateurs). Notez leur noms, rôle/titre et l'organisation/institution affilié. (Les collaborateurs sont encouragés de fournir une déclaration écrite qui confirme leur engagement à la collaboration du projet. Les déclarations peuvent être télécharger par le demandeur dedans la section 'Téléchargement des annexes' à la page 4.)

 Résumé du budget

Le montant maximum des subventions du PRSA est de **100 000\$ au total pour** un maximum de 3 ans (Subventions de preuve de concept,) et **200 000\$ au total** pour un maximum de 4 ans (subventions pour les nouveaux chercheurs). Veuillez résumer le budget ci-dessous, en catégorisant les dépenses selon les postes suivants:- Personnel: Indiquez les salaires et les avantages proposés pour chaque personne bénéficiant de la subvention. Les taux de rémunération doivent s'aligner sur les échelles salariales de l'établissement d'accueil. Les chercheurs principaux et les co-chercheurs ne peuvent recevoir de rémunération à partir des fonds versés par le PRSA.- Équipement: Les ordinateurs de toutes sortes, programmes, imprimantes et autres périphériques, téléphones et frais téléphoniques ne sont pas des dépenses acceptées, pas plus que les frais de réparation de l'équipement ou les services d'experts-conseils.- Animaux de laboratoire- Matériaux et fournitures- Déplacements (maximum: 2 500\$)- publications en accès libre (maximum: 2 500\$)- Autre

Catégorie	Année 1
<ul style="list-style-type: none">• Personnel• Équipement• Animaux de laboratoire• Matériaux et fournitures• Déplacements• publications en accès libre• les outils de disséminations des connaissances	_____

- Personnel
 - Équipement
 - Animaux de laboratoire
 - Matériaux et fournitures
 - Déplacements
 - publications en accès libre
 - les outils de disséminations des connaissances
-

- Personnel
 - Équipement
 - Animaux de laboratoire
 - Matériaux et fournitures
 - Déplacements
 - publications en accès libre
 - les outils de disséminations des connaissances
-

- Personnel
 - Équipement
 - Animaux de laboratoire
 - Matériaux et fournitures
 - Déplacements
 - publications en accès libre
 - les outils de disséminations des connaissances
-

- Personnel
 - Équipement
 - Animaux de laboratoire
 - Matériaux et fournitures
 - Déplacements
 - publications en accès libre
 - les outils de disséminations des connaissances
-

- Personnel
 - Équipement
 - Animaux de laboratoire
 - Matériaux et fournitures
 - Déplacements
 - publications en accès libre
 - les outils de disséminations des connaissances
-

- Personnel
 - Équipement
 - Animaux de laboratoire
 - Matériaux et fournitures
 - Déplacements
 - publications en accès libre
 - les outils de disséminations des connaissances
-

- Personnel
- Équipement
- Animaux de laboratoire
- Matériaux et fournitures
- Déplacements
- publications en accès libre
- les outils de disséminations des connaissances

- Personnel
- Équipement
- Animaux de laboratoire
- Matériaux et fournitures
- Déplacements
- publications en accès libre
- les outils de disséminations des connaissances

- Personnel
- Équipement
- Animaux de laboratoire
- Matériaux et fournitures
- Déplacements
- publications en accès libre
- les outils de disséminations des connaissances

Année 2

Année 3

Année 4

 Justification du budget

Veillez décrire brièvement le rôle des membres du personnel de recherche, justifier les exigences qui ont été fixées en ce qui a trait aux compétences recherchées et aux salaires demandés, donner les détails sur l'équipement, les animaux de laboratoire, les matériaux et fournitures utilisés et autres dépenses, et fournir la justification des déplacements, y compris le motif du ou des voyages, la ou les destinations et les personnes qui voyageront. Note : Conformément à la politique de la Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé, le PRSA ne finance pas les coûts indirects (c.-à-d. les coûts associés à l'administration de la subvention ou à l'entretien du laboratoire – chauffage, éclairage, etc.)

Considérations d'ordre éthique et de sécurité

Tous les projets doivent être examinés par les comités d'évaluation compétent avant d'être mis en oeuvre. Si vous avez déjà reçu le(s) certificat(s) d'éthique et de sécurité requis, veuillez en télécharger une copie avec ce document. Les fonds ne seront pas versés tant que la SAC n'aura pas reçu une copie de tous les certificats d'éthique et de sécurité nécessaires.

1) Recherche animale:

En ce qui concerne les expérimentations animales, les applications de laboratoire doivent se dérouler selon les principes directeurs du Conseil canadien de protection des animaux.

- Déclaration jointe
- Déclaration à suivre
- Sans objet

2) Recherche humaine:

Dans le cas de la recherche humaine, la recherche doit être faite d'une manière qui soit conforme aux lignes directrices de l'Énoncé de politique des trois Conseils intitulé. Éthique de la recherche avec des êtres humains. Il arrive que les projets qui contiennent des discussions, parfois sur enregistrement audio ou vidéo, avec des patients, des soignants, des membres de la famille et des professionnels de la santé associés, traitent de questions privées ou confidentielles. Le cas échéant, le requérant ou la requérante doit fournir une garantie écrite comme quoi les personnes concernées par cette information ont consenti à sa divulgation (voir les directives concernant la demande).

- Déclaration jointe
- Déclaration à suivre
- Sans objet

3) Risques biologiques et chimiques

Lorsque la recherche comporte des risques biologiques et chimiques, les procédures doivent respecter les normes énoncées par les Instituts de recherche en santé du Canada dans la publication intitulé. Directives concernant la manipulation de molécules d'ADN produites par recombinaison et des cellules et virus animaux.

- Déclaration jointe
- Déclaration à suivre
- Sans objet